Résumé de la conférence de M. Jean-Yves Royer du 4 mars 2016

« Neuf siècles de lettres d’oc à Forcalquier ».

Depuis l’hommage de la vicomtesse d’Avignon à la comtesse de Forcalquier, qui date de 1102 et figure au nombre des plus anciennes chartes occitanes qui nous aient été conservées, jusqu’aux actuelles chroniques hebdomadaires de *l’Agachaire* dans *La Provence*, et à la page provençale mensuelle de *HPI* et trimestrielle dans *Lou Campanaire*, c’est en effet plus de neuf cents ans d’écrits de toute sorte en langue d’oc que nous pouvons compter.

 On commencera par un regard sur nos troubadours locaux, comme la comtesse Garsenda de Forcalquier, dont nous possédons un étonnant échange de couplets avec avec Gui de Cavaillon, également seigneur et troubadour. Quant au fils de notre comtesse, Raimond Bérenger V, il est plus étonnant encore quand il dialogue avec son cheval, ou imagine un débat avec un autre troubadour où la grivoiserie le dispute à la scatologie… On n’omettra pas non plus les troubadours (et *trobairitz*) vassaux de nos comtes et fréquentant assidument leur cour, à l’inspiration parfois tout aussi débridée, si ce n’est plus...

 Les aléas de la transmission font que du XIVe siècle nous ne possédons, dans nos archives municipales, qu’un fragment de la *Legenda aurea*, conservé pour avoir servi à renforcer la reliure d’un registre de délibérations du siècle suivant… C’est d’ailleurs le même sort qu’a connu une partie du journal d’Ugo Terralh (gardé de 1330 à1333), qui constitue le plus ancien registre commercial que l’on possède en France, et où la langue d’oc laisse parfois place à l’hébreu et, plus rarement, au latin.

 Pour le siècle suivant, et jusqu’au milieu du XVIe, c’est cette fois une énorme masse de documents que conservent nos archives : délibérations du conseil (parfois en oc, mais le plus souvent en latin), tandis que tout ce qui relève d’utilisations plus pratiques est toujours en provençal : arrêtés municipaux, comptes trésoraires, quittances et pièces justificatives, correspondances, registres de taille, matrices cadastrales et documents divers… À titre d’exemple, le cadastre de 1468 compte 582 feuillets écrits recto-verso…

 Ces documents nous renseignent également sur les nombreuses représentations de mistères et de farces, le plus souvent de création locale, mais dont les textes ne nous sont pas parvenus. On peut toutefois signaler un ouvrage juridique de 1598 qui, bien qu’écrit en latin, cite abondamment dans leur langue d’origine les dispositions de nos anciens droits locaux avant de les commenter : les *Statuta Provinciae Forcalqueriique comitatum*, de Louis Masse .

 Au XVIIenous avons une œuvre étrange, publiée à Genève en 1632, les *Adagia selecta* de Jean-Antoine de Berluc. L’ouvrage (765 pages) présente une collection de proverbes, locutions et expressions  anciens en latin, dont il donne aussi souvent l’équivalent grec, mais également provençal, italien, espagnol ou français.

Il faut attendre ensuite le XIXe siècle pour trouver une production littéraire conséquente dans notre langue, restée pendant une longue période essentiellement orale. Nous avons d’abord des bribes de productions éparses, tels les poèmes (inédits) d’Amédée Martin, juge d’instruction et maire de Forcalquier à la fin de la première moitié du siècle, avant la véritable explosion provoquée par la renaissance félibréenne. Celle-ci, déjà perceptible dès la fondation de l’Athénée de Forcalquier en 1866, prend véritablement son envol avec les fêtes inaugurales de Notre-Dame de Provence en 1875,  et la création de l’*Escoro des Aup* l’année suivante.

 Les deux principaux écrivains en sont Léon de Berluc-Pérussis (1835-1902), sonnettiste et conteur essentiellement pour son œuvre provençale, et Eugène Plauchud (1831-1909), sans doute l’auteur dont l’œuvre  en parler de Forcalquier est la plus abondante, avec deux gros recueils de contes : *Ou cagnard*(1889), *Conte gavouot* (1898), l’équivalent d’un troisième paru sous forme de brochures, et un poème épique, *Lou Diamant de Sant-Maime* (1893). Pièces auxquelles il faut ajouter de nombreux poèmes.

 Autour d’eux, une pléiade d’écrivains locaux de moindre envergure (entre autres Charles Descosses,  Louis Maurel, Gonzague de Rey, Théodore Jullien, Louis Crest, Isidore Long, Jeanne Truc et divers auteurs ayant publié sous des pseudonymes indéchiffrables), font régner une vie littéraire conséquente, diffusée tant par la presse locale (notamment l’hebdomadaire *Journal de Forcalquier*, de 1843 à 1944) que par la revue de l’Athénée et d’innombrables brochures. Il faut citer également une abondante production de chansons de toute sorte, des pièces carnavalesques aux cantiques, circulant entre autres sous forme de feuillets ou de recueils et qui, comme des ouvrages plus notables, se prolongera pendant tout le XXe siècle.

 On y citera alors notamment l’œuvre d’Eugène Bernard (1860-1950), réunie en 1951 dans le volume de *La Margarido*, puis de Jean Bernard avec ses deux recueils de contes, *La Reine Prime* (1954) et *Le Prince Afar* (1959), dont les titres sont en français. D’autres œuvres, parues ici ou là, n’ont jamais été rassemblées en recueils, telle celle de Marie-Rose Henry, qui signait *Esor*. Il faudrait ajouter pour ces deux siècles toute sorte de morceaux inclassables, des menus de banquets à l’épigraphie, qui contribuent à la vie de la langue à travers l’écrit.

 Quant à l’auteur de ces lignes, on en citera ses *Nòus còntes nòus d'entre Ròse e Durença* (1979), *Lo Caladaire* (1997), et son recueil de sonnets *Les Temps Passats* (2006). Auxquels il faut ajouter plusieurs publications de textes médiévaux occitans inédits, dont on trouvera la liste sur Wikipédia.

Jean-Yves Royer